

Rapport moral 2022

Changement interne :

Equipe salariée

- Départ de la responsable financière et opération de terrain le 31 décembre 2022.
- Accueil depuis novembre 2022 jusque septembre 2023 d'un volontaire en contrat service civique dans le cadre du programme Echanges & Partenariats/Migreurop (travail sur les questions d'analyse sur la situation des mineurs marocains expulsés et sur les limitations de délivrance de visa depuis la France)

Bailleurs de fonds

- La période de partenariat avec **Open society foundation (OSF)** (150 000\$) a été prolongée jusque décembre 2023 (extension no-cost de 12 mois) ;
- La période de partenariat avec la **Division sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse** (150 000 CHF) a également été prolongée jusque mars 2023 (extension no-cost de 12 mois) ;
- En 2022, la **fondation Rosa Luxembourg** (Rosa Luxemburg Stiftung) a renouvelé son soutien au GADEM pour une nouvelle année, mais avec une nouvelle baisse de la subvention (était de 27 500€ en 2021/25 000€ en 2022) ;
- Le GADEM reçoit toujours une subvention annuelle du **Fond pour les droits humains mondiaux (FDHM)** à hauteur de 15 000\$;
- La subvention du **Sigrid Rausing Trust (SRT)** pour la période mai 2019 – mai 2022 (3 ans - 120 000£) a pris fin le 30 mai 2022. Cette subvention a pu être renouvelée pour une nouvelle période de 3 ans (mai 2022 – mai 2025). Le GADEM a obtenu une augmentation de cette subvention de 30 000£ (150 000£) ;
- **Autres fonds perçus :**
- Dans le cadre du projet Coopération régionale sur les politiques migratoires (CRPM) financé par l'AFD (voir ci-dessous), le GADEM a perçu une partie du salaire de la directrice du GADEM (environ 30%) et une prise en charge d'une partie des frais de fonctionnement de communication ;
- Fonds Cimade – projet sur les criminalisation des migrations financé par Brot für die Welt – prévus pour la prise en charge de frais d'honoraires et l'organisation de sessions de formation des avocat·e·s.

Fonds transitant sur le compte GADEM pour des partenaires

L'Association lumière sur l'émigration au Maroc (Alecma) rencontre toujours des difficultés pour l'ouverture d'un compte bancaire et le GADEM a renouvelé son soutien en 2022, cependant, il a été annoncé que ce serait la dernière année et qu'une solution devait être trouvée rapidement. Le GADEM a rappelé son soutien à l'Alecma pour que cette question, qui soulève toujours de nombreuses questions par l'auditeur, puisse être résolue.

Activités phares pour 2022

Année marquée par le 24 juin 2022

Le 24 juin 2022, à la suite d'une importante tentative de passage des barrières de l'enclave espagnole de Melilla (environ 2000 personnes) du côté du poste frontalier de Barrio Chino, plusieurs dizaines de personnes sont décédées des suites de leurs blessures et des centaines ont été blessées. La majorité des personnes sur place ont été arrêtées et déplacées de force à l'intérieur du territoire marocain. 75 d'entre elles ont été présentées devant la justice.

- Le GADEM s'est engagé pour garantir le respect du principe de procès équitable et a mobilisé un avocat à Nador. Il s'agissait de 3 groupes de personnes à accompagner :
 - . un groupe de 33 personnes présenté devant le tribunal de première instance de Nador ;
 - . un groupe de 28 personnes déféré près la Cour d'appel de Nador (chambre criminelle) ;
 - . un groupe de 14 personnes présenté devant le tribunal de première instance de Nador.
- Le GADEM a également mobilisé et coordonné d'autres acteur·rice·s associatif·ve·s pour suivre les procédures et observer les différentes audiences.
- 6 missions à Nador réalisées entre juillet et décembre 2022 afin d'observer les audiences et coordonner le travail avec l'avocat.
- Un premier atelier de réflexion avec les avocat·e·s impliqué·e·s dans le suivi des personnes arrêtées à la suite des événements des 23 et 24 juin 2022 été organisé par le GADEM le 16 décembre 2022 dans ses locaux afin d'amorcer un travail d'analyse du déroulement des procès.

Réalisation de la Capsule vidéo « « Wach 3adi ? » »

La capsule vidéo « [Wach 3adi ?](#) » a été finalisée en décembre 2022. Elle a pour but d'interroger le racisme ordinaire à partir de la banalisation de certains propos et pratiques courantes discriminatoires à l'encontre des personnes noires étrangères au Maroc. Cette capsule est le fruit d'un travail d'une année avec une agence de communication et de créations artistiques (Artcoustic). Plusieurs événements ont été organisés pour accompagner sa sortie



Groupe antiraciste
d'accompagnement
et de défense
des étrangers
et migrants

- le 12 décembre 2022 : publication d'un teaser de la vidéo annonçant sa date de sortie ;
- le 15 décembre 2022 : diffusion et projection en avant-première de la capsule vidéo lors d'un événement organisé par le GADEM dans ses locaux. Cet événement a permis d'avoir un premier retour sur la capsule et son contenu, et de discuter des points importants soulevés. Cet événement rassemblait 24 personnes susceptibles de faciliter sa diffusion et/ou engagées sur les questions de discriminations (acteur·rice·s associatif·ve·s, influenceur·euse·s, militant·e·s, etc.) ;
- le 21 décembre 2022 : lancement officiel de la vidéo et publication sur les réseaux sociaux (publication sponsorisée sur facebook) à l'occasion de *la Journée internationale des droits des travailleurs migrants* ;
- le 23 décembre 2022, diffusion d'un [communiqué de presse](#) « GADEM lance 'Wach 3adi ?', une capsule destinée à déconstruire les stéréotypes sur la migration » et partage avec la presse ;
- le 28 décembre 2022 : réalisation et diffusion d'un podcast avec Aminata Pagni, membre du Conseil d'administration du GADEM : « [Pourquoi la capsule-vidéo 'Wach 3adi ?'](#) ».

En tout, 107 437 personnes touchées au travers des différentes activités de communication et de diffusion de la capsule vidéo. La capsule a été visionnée au total 84 231 fois entre depuis sa publication.

Formations société civile en collaboration avec le CNDH et les CRDHs

Dans le cadre d'un partenariat avec le CNDH, le GADEM a organisé en partenariat avec les Commissions régionales de l'Oriental, de Souss-Massa et de Casablanca-Settat, des sessions de formation (2 jours) sur les questions de droits personnes étrangères à l'attention d'organisations de la société civile dans les villes d'Oujda, Agadir et Casablanca. Ces formations s'inscrivaient dans le cadre d'un projet pilote avec le CNDH à reconduire dans les 12 régions du Maroc (voir ci-dessous).

Lancement des tout premiers *L'MCHAOURA* du GADEM

Lancement des *L'Mchaoura* du GADEM, une série de débats et de discussions autour des questions liées au racisme, aux discriminations et aux migrations en général (voir ci-dessous).

Projet de recherche sur les délits de solidarité/criminalisation des migrations avec l'Université d'Edinburgh

Le GADEM a participé au projet de recherche sur les délits de solidarité/criminalisation des migrations (*Acts/Crimes of solidarity: an ethnographic study of illegalisation and criminalisation amongst pro-migration activists and other citizens*) porté par l'Université d'Edinburgh en partenariat avec la Plateforme des soutiens aux migrant·e·s (PSM) pour la partie concernant la France et avec le GADEM pour la partie marocaine. Dans ce cadre, **deux ateliers d'échange sur**



Groupe antiraciste
d'accompagnement
et de défense
des étrangers
et migrants

la « **Criminalisation des migrations et crimes de solidarité au Maroc et en France** » ont été organisés en 2022 avec pour but d'analyser les criminalisations des migrations et des personnes aidantes :

- Un premier le 9 mai 2022 dans les locaux du GADEM avec 7 organisations de la société civile ;
- Un second le 8 novembre 2022, à Calais (France) afin de se concentrer plus sur la partie française de ce projet et d'aller plus loin dans l'analyse comparative des deux contextes.

Focus sur les incontournables du GADEM

Les formations, activités clés et transversales

▪ Formations à l'attention des acteur·rice·s institutionnel·le·s et/ou de la société civile

3 sessions de formation - les 16, 17 et 18 février 2022 – à la demande de l'organisation espagnole Alianza por la Solidaridad (APS)¹ sur « **les droits des femmes non ressortissantes marocaines dans les lois marocaines** ». Ces sessions de formations ont abordé différentes thématiques identifiées avec les participantes aux trois sessions (en tout, **114 femmes non ressortissantes marocaines** bénéficiaires des programmes de l'APS) : l'entrée et le séjour sur le territoire marocain ; l'état civil ; le droit au travail et l'accès à la justice (notamment le droit et les procédures de dépôt de plainte en cas de discriminations, de violences et d'harcèlements sexuels). Ces formations se sont basées sur l'expérience, les difficultés rencontrées et les questions des participantes, ainsi que sur des exercices pratiques permettant de mieux appréhender le cadre juridique ;

3 sessions de formations organisées en partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) sur les questions relatives aux **droits des étranger·e·s et aux discriminations** :

- les 18 et 19 mai 2022 à Oujda en collaboration avec la CRDH de l'Oriental et avec la participation de 16 représentant·e·s de 12 organisations/structures² de la région ;
- les 25 et 26 mai 2022 à Agadir en collaboration avec la CRDH de Souss-Massa et avec la participation de 18 personnes dont une étudiante et 17 représentant·e·s de 13 organisations³ implantées dans la région ;
- les 3 et 4 octobre 2022 à Casablanca en collaboration avec la CRDH de Casablanca-Settat et avec la participation de 10 participant·e·s/représentant·e·s de 6 organisations de la

¹ APS avait déjà sollicité le GADEM pour des formations dispensées en juin 2021

² OMDH, Eglise Oujda, Association pionniers du changement, AMSV, ADEJ, MS2, Association nationale Al Wafae, OIM, CRDH Oriental, PCDC, Nibrass.

³ Migration & Développement, Fondation Alamal pour le développement, Association Anarouz, Association Belfaâ, Association AFRA, ANIR, Association Tandaf, FOJER, Forum de la jeunesse rurale, Association Amoudou, ProtectiCom, Association Ligue marocaine et le Service de la Maison des Marocains du Monde - Tiznit.

société civile⁴. Cet atelier portait plus spécifiquement sur les questions d'accès à la justice et sur les voies de recours judiciaires et extra-judiciaires pour les personnes non ressortissantes marocaines (« **Accès à la justice et droit de recours pour les personnes non ressortissantes marocaines** »).

Coaching individuel : accompagnement d'une organisation de la société civile en gestion administrative et financière

- **Formations à l'attention des acteur-ric-e-s de droit**

Cinq sessions de formation à l'attention d'avocat-e-s ont été organisées en 2022, dont 4 en partenariat ou avec le soutien de l'**Association nationale des avocats** et de l'**Association des jeunes avocats de Khemisset (AJAK)** :

- le **26 mars 2022**, le GADEM a organisé **un nouvel atelier à Khemisset en partenariat avec l'AJAK**. Cet atelier portait sur la thématique « **(Refus) Entrée au Maroc et voies de recours** », il était divisé en deux sessions avec, dans un premier temps, une présentation du cadre juridique relatif à l'entrée des personnes non ressortissantes marocaines sur le territoire (conditions d'entrée, décision de refus et/ou d'interdiction d'entrée, etc.) suivi d'une analyse de situations pratiques et décisions de justice obtenues par le GADEM sur ces questions. **17 avocat-e-s de différentes régions du Maroc** ont participé à cet atelier ;
- **deux ateliers de formation/échanges** – le **20 mai 2022 à Oujda** et le **27 mai 2022 à Agadir** – ont déjà été organisés sur les **questions d'inculpation pour aide à l'émigration irrégulière** (présentation du contexte juridique et cas pratiques). Dans les deux cas, des pistes de collaboration ont été discutées avec des avocat-e-s intéressé-e-s à suivre des situations soumises au GADEM dans leur localité ;
- le **13 avril 2022**, le GADEM a organisé, dans ses locaux, à la demande de l'**Association nationale des avocat-e-s et de l'AJAK**, un atelier d'échange/formation sur la thématique « **Migration irrégulière dans le cadre de la loi n°02.03** » (cadre juridique relatif à l'émigration et l'immigration irrégulière et cas pratiques) à l'attention de **6 avocat-e-s** ;
- le **16 décembre 2022**, le GADEM a organisé, dans ses locaux, un atelier de réflexion avec les **4 avocats mandatés**⁵ pour assurer la défense des personnes poursuivies dans le cadre des événements de Nador/Melilla (24 juin 2022). Cet atelier était l'occasion pour **échanger sur les premières analyses établies à partir des observations des audiences, des procès-verbaux et des décisions obtenues en première instance**. La question du

⁴ Association Gorara, Clinique juridique Hijra, OMDH, Caritas, Action jeunes régionale (AJR) des associations des quartiers de Casablanca et Khotwa

⁵ mandatés par le Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme, le GADEM, l'AMDH – section Nador et l'Institut Prometheus pour la démocratie et les droits de l'Homme

respect des procédures et des garanties au cours des différentes étapes de l'instruction et des procès a été relevée comme l'élément central sur lequel portait l'analyse.

▪ **Accompagnement d'étudiant-e-s**

Le GADEM a été sollicité par des universités et des étudiant-e-s pour accompagner les réflexions, renforcer les connaissances pratiques et de terrain, et apporter un autre regard sur les questions liées aux migrations et aux droits des personnes étrangères :

- le **30 septembre 2022**, l'**Université internationale de Rabat (UIR)** a demandé au GADEM d'intervenir, aux côtés de deux autres personnes⁶, auprès d'étudiant-e-s du Master 2 « Résolution des conflits et gouvernance de la paix (RCGP) » dans un webinaire organisé dans le cadre du module « Mémoire de conflits et résilience ». L'intervention du GADEM portait sur l'« **évolution des pratiques de gestion des frontières et de contrôle des flux migratoires au regard du contexte politique** » (10 étudiant-e-s).

Le GADEM a également répondu à 7 sollicitations individuelles (20 et 28 janvier, 23 février, 19 et 26 mai, 30 septembre, 28 novembre 2022) dans le cadre de leurs travaux universitaires, sur les thématiques suivantes :

- l'accès à la justice des personnes migrantes ;
- Discussion sur le travail d'accompagnement juridique du GADEM ;
- les questions migrations et développement ;
- la situation des personnes migrantes au Maroc aux frontières ;
- l'évolution du contexte marocain avant et après l'adoption de la nouvelle politique migratoire.

▪ **Autres interventions :**

Le GADEM intervenu le 15 mars 2022 à Casablanca dans l'atelier de renforcement des capacités de jeunes journalistes sur le thème des migrations. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre du projet [MADAR](#) (Maghreb Action on Displacement and Rights). L'intervention du GADEM portait sur la déconstruction des préjugés et stéréotypes, et l'analyse du vocabulaire utilisé dans le traitement médiatique des migrations.

Accompagnement juridique et administratif

En 2022, le GADEM a suivi au total **64 dossiers**, comprenant 18 dossiers ouverts avant le début de l'année et toujours en cours au 1^{er} janvier 2022, et 46 dossiers ouverts à partir du 1^{er} janvier 2022.

⁶ Elsa Tyszler, Docteure en sociologie, chercheuse postdoctorale au CRESPPA-GTM, fellow de l'Institut Convergences Migrations et Salaheddine Lemaizi, journaliste, rédacteur en chef de ENASS.ma et président du Réseau marocain des journalistes des migrations (RMJM).

Au 31 décembre 2022, parmi les 64 dossiers suivis :

- 26 dossiers étaient toujours en cours au 31 décembre 2022 ;
- 31 dossiers avaient été clôturés ;
- 7 dossiers avaient été suspendus pour abandon de procédure par la personne requérante ou perte de contact ;
- 23 situations étaient suivies avec un-e avocat-e (10 différent-e-s avocat-e-s ont été impliqué-e-s depuis le début de l'année 2022 pour le suivi des dossiers soumis au GADEM) ;
- 41 dossiers suivis sans l'intervention d'un-e avocat-e;
- 13 dossiers étaient portés par des femmes, 1 dossier collectif comprenant des femmes requérantes et 6 dossiers étaient portés par des hommes mais impliquaient directement la situation de femmes (soit environ 31%).

Les situations suivies par le GADEM en 2022 concernaient des situations en lien avec :

- **Asile** (22 dossiers) : Le GADEM a suivi un nombre important de dossiers sur les questions d'asile. Les demandes d'accompagnement adressées au GADEM concernent principalement des **demandes de réinstallation, de réouverture de dossier et de besoin de protection**. Toutes ces situations sont difficiles à suivre, car les procédures à entreprendre auprès du HCR sont très lentes et le HCR n'a pas véritablement de réponse concrète à apporter aux personnes requérantes. Le GADEM agit principalement pour accompagner la constitution des dossiers et sert de médiateur avec le HCR, car pour beaucoup, les personnes qui s'adressent au GADEM sont dans des situations de grande détresse physique et morale.
- **Inculpations pour aide à l'émigration irrégulière** (13 dossiers) : En 2022, le GADEM a suivi 13 dossiers de personnes inculpées pour aide à l'émigration irrégulière, dont 4 dossiers collectifs (3 d'entre eux concernaient des groupes de personnes arrêtées à la suite de la tentative de passage de la barrière de Melilla du 24 juin 2022). La majorité de ces dossiers étaient à Nador. Le GADEM a de grandes difficultés à intervenir sur ces questions, car ces dossiers sont jugés sensibles et très peu d'avocat-e-s acceptent de prendre en charge de telle situation. La rapidité avec laquelle les procédures sont expédiées, limite d'autant plus les possibilités d'intervenir dans les temps. Alors que l'intervention du GADEM dans les temps avec un-e avocat-e formé-e sur ces questions spécifiques a permis de réduire considérablement les peines (Pour l'un des dossiers suivi par le GADEM, la peine initiale requise par le procureur était de 15 ans et elle a finalement été réduite à 2 ans et demi dont 12 mois en sursis).
- le **séjour/titres de séjour** (demandes de renouvellement, demande de duplicata, recours contre un refus de renouvellement, procédure dans le cadre d'un regroupement familial

au Maroc, retrait) (10 dossiers) : Depuis le début de l'année 2022, le GADEM a été fréquemment saisi par des personnes rencontrant de plus en plus de difficultés pour renouveler leur titre de séjour. Le GADEM a observé une application stricte, voire un durcissement de certaines dispositions prévues dans la loi n°02-03, qui participent à certains abus : la loi n°02-03 prévoit l'obligation de quitter le territoire dans un délai de 15 jours si le titre de séjour n'est pas renouvelé (art 12 et 21 alinéa 4). Cependant, de nombreuses personnes ont été invitées, voire sommées, à quitter le territoire marocain avant la fin du délai de 15 jours, sans considération de l'état d'avancement de leur dossier de demande de renouvellement ou de leur situation personnelle au Maroc.

- des **déclarations de naissance** (hors délais, refus de délivrance de l'avis de naissance) (5 dossiers) ;
- des cas d'**interdiction ou de refus d'entrée sur le territoire** (2 dossiers) ;
- des situations de **regroupement familial** (2 dossiers) ;
- le **travail** (licenciement abusif, demande de CTE pour le cas d'une employée de maison) (2 dossiers) ;
- des personnes maintenues en **zone d'attente** (2 dossiers) ;
- de **situations pénales** (2 dossiers) ;
- des situations de **discriminations** (1 dossier) ;
- des situations de **privation de liberté** (1 dossier) ;
- des **disparitions en mer** (1 dossier) ;
- des situations d'**arrestation arbitraire et de déplacement forcé à l'intérieur du territoire marocain** (1 dossier) ;

Au 31 décembre 2022, le GADEM a également assuré **71 conseils et orientations**.

Activités du Volet Confluences marocaines

▪ Lancement des premiers *L'Mchaoura du GADEM*

Les *L'Mchaoura du GADEM* sont des rencontres ayant pour but de promouvoir des débats d'idées publics, organisés par le GADEM à l'extérieur de ses locaux. Deux premières sessions ont été organisées en 2022 :

- le **26 mars 2022**, le GADEM a lancé sa **première édition de *L'Mchaoura du GADEM*** au café La scène à Rabat sur la thématique « **Racisme, discriminations, xénophobie... De quoi parle-t-on ?** ». Les discussions ont été portées par 4 intervenant·e·s : Youssef Haji – chargé de mission « Migration et développement » au CCME (intervention à distance) ; Nadia Khrouz – enseignante-chercheuse et secrétaire générale du GADEM ; Salaheddine Lemaizi – journaliste et président du Réseau marocain des journalistes des migrations (RMJM) ; et Catherine Therrien – anthropologue, enseignante-chercheuse (**37 participant·e·s**).

- le **1er décembre 2022**, le GADEM a organisé la deuxième édition de *L'Mchaoura du GADEM* sur le thème « **Discours de haine et réseaux sociaux : tout un débat** » (**42 participant·e·s**). Ce débat s'est tenu au Bistrot du Pietri à Rabat et a été alimenté par trois interventions : Hassan Bentaleb journaliste ; Soufiane Henanni, militant et créateur de Machi Rojola ; et Salima Bouyarden, professeure d'anglais au lycée Malraux et coordinatrice du club Amalgame et du programme No hate speech.
- **Campagne digitale de sensibilisation sur les discriminations #Semaine_contre_discriminations**

En 2022, la campagne s'est déroulée sur une semaine du 21 au 26 mars 2022 :

- Lundi 21 mars 2022 : publication du [communiqué de presse de lancement de la campagne digitale de sensibilisation sur les discriminations](#). Ce communiqué rappelait l'importance de la lutte contre les discriminations au regard du contexte actuel, que ce soit au niveau international avec le conflit qui sévit en Ukraine et le traitement discriminatoire des réfugié·e·s, qu'au niveau national ;
- Mardi 22 mars 2022 : publication de 2 vidéos de présentation de la mallette pédagogique « Vivre ensemble au Maroc » ([1 en français](#) et [1 en arabe](#)) (voir ci-dessous) ;
- Mercredi 23 mars 2022 : une conférence de presse a été organisée, au sein des locaux du GADEM pour présenter la note Etat des lieux des discriminations depuis la mise en place de l'état d'urgence sanitaire au Maroc du Conseil civil de lutte contre toutes les formes de discrimination (voir ci-dessous) ;
- Jeudi 24 mars 2022 : Lancement de la [campagne #bataille lexicale migrations « Les migrations ne mâchent pas leurs mots »](#) (Voir ci-dessous) ;
- Vendredi 25 mars 2022 : Organisation d'un « GADEM tient salon » (en ligne) avec pour invité, Rakidd (Rachid Sguini) qui a présenté sa bande dessinée [« Le petit manuel antiraciste pour les enfants \(mais pas que !!!\) »](#) (voir ci-dessous) ;
- Samedi 26 mars 2022 : Organisation du premier « L'Mchaoura » du GADEM sur la thématique [« Racisme, discriminations, xénophobie... De quoi parle-t-on ? »](#) (voir ci-dessus).
- **GADEM tient salon**

En tout, 3 éditions (**1 en ligne et 2 en présentiel**) de « GADEM tient salon » ont été organisées en 2022 :

- (en présentiel) le 30 juin 2022, **Abderrazzak El Hannouchi** a présenté son **livre « Le Parlement et les droits de l'Homme, référentiel et pratiques »** et est revenu sur l'implication des députés dans la mise en œuvre des droits humains en général et plus

particulièrement en ce qui concerne le droit des personnes non ressortissantes marocaines (**12 participant·e·s**) ;

- (en présentiel) le 2 juin 2022, **Sébastien Bachelet**, professeur-chercheur à l'université de Keele, au Royaume-Uni et **Dounia Benslimane**, actrice culturelle et membre fondatrice de l'association Racine, ont discuté autour des **thématiques « Arts, migrations et plaidoyer »**. Les intervenant·e·s sont revenu·e·s sur plusieurs projets qui interrogent la pratique artistique comme outil de plaidoyer, notamment [Arts for Advocacy](#) (en partenariat avec le GADEM), [le projet MARAM](#) (Mobiliser l'accès aux droits des artistes au Maroc) et [Mix City](#) (**8 participant·e·s**) ;
- (en ligne) le 25 mars 2022, le dessinateur de bande dessinée, **Rakidd (Rachid Sguini)**, a présenté son ouvrage paru aux éditions Lapin « **Le petit manuel antiraciste pour les enfants (mais pas que !!!)**⁷ ». Au cours de cette rencontre, l'auteur est revenu sur la construction du petit manuel, sur le besoin urgent d'adresser les questions de racismes aux jeunes, mais également aux moins jeunes, et sur son expérience de dessinateur d'actualité (**9 participant·e·s**).

▪ **Ftour-causerie du GADEM**

3 ftour-causeries ont pu être organisés en 2022 pendant le mois du Ramadan.

- Le **7 avril 2022** en présence de **18 personnes**. Ce ftour était consacré aux **partenaires et proches du GADEM** ;
- Le **21 avril 2022** sur le concept d'intersectionnalité, ses origines et ses différentes formes de manifestations (**13 participant·e·s**) - discussions animées par la Dynamique Trans* (membre du Conseil civil) ;
- Le **26 avril 2022** consacré aux **membres du GADEM** afin de remobiliser les membres et de réfléchir avec eux/elles sur leurs motivations en tant que membre, sur ce qu'ils/elles attendent du GADEM, dans quels domaines ils/elles souhaitent s'impliquer, et sur la manière de plus/mieux les impliquer dans les actions et la vie de l'association (**11 participant·e·s**).

▪ **Mallette pédagogique « Vivre ensemble au Maroc »**

La mallette pédagogique - version arabe - a été finalisée en décembre 2022. Une présentation en avant-première a été réalisée le 3 juin 2022, à l'occasion du Salon international des éditeurs et du livre (SIEL) lors d'une activité organisée par le CNDH et à laquelle le GADEM a été invité.

⁷ <https://www.leslibraires.fr/livre/18867327-un-petit-manuel-anti-raciste-pour-les-enfants--rakidd-editions-lapin>



Groupe antiraciste
d'accompagnement
et de défense
des étrangers
et migrants

Le GADEM a également réalisé deux **vidéos de présentation de la mallette « Vivre ensemble au Maroc »** ([1 en français](#) et [1 en arabe](#)). Elles ont été diffusées le 22 mars 2022, dans le cadre de la campagne du GADEM #Semaine_contre_discriminations (voir ci-dessous).

- **Coupe du monde 2022 – observation des discriminations**

Dans le cadre du projet FARE (Football Against Racism in Europe) **Network**⁸ qui a pour but d'observer et de documenter les actes discriminatoires pendant les tournois internationaux de football de la Fédération internationale de football association (FIFA), le GADEM a observé en décembre 2022, des matchs lors de la coupe du monde de football 2022 qui s'est tenue au Qatar.

Missions et travail de terrain

Le GADEM a réalisé **4 missions nationales** durant la période : 2 missions à Laâyoune (janvier et octobre 2022) ; Marrakech, Agadir et ses alentours, dont El Khmiss, Ait Amira, Inezgane, Tiznit, Aït Melloul et Taroudant (mars 2022) ; et Oujda (mai 2022).

Entre juillet et décembre 2022, le GADEM a également réalisé **6 missions à Nador** afin d'observer les audiences et de coordonner, en partenariat avec l'Association marocaine des droits humains (AMDH) – section Nador, le travail des avocat·e·s impliqué·e·s dans le suivi des personnes arrêtées à la suite des événements des 23 et 24 juin 2022.

En 2022, l'association a organisé de **19 missions locales** (axe Rabat - Casablanca et alentours) - sur une journée ou une demi-journée - dans différents quartiers de Rabat (16), Salé (2) et Kenitra (1). A partir de fin juin 2022, les missions locales portaient toutes – entièrement ou en partie – sur la collecte d'informations auprès des personnes déplacées de force à l'intérieur du territoire depuis Nador à la suite des événements des 23 et 24 juin 2022.

En 2022, le GADEM a continué d'alimenter ses **outils de capitalisation des données collectées sur le terrain** depuis 2020 et de suivre/documenter la situation des droits des personnes non ressortissantes marocaines rencontrées au cours des missions de terrain. Les données récoltées sur le terrain ont permis de contribuer à d'autres outils développés par des organisations partenaires, notamment **la mise à jour de la cartographie des lieux de rétention des personnes migrantes en Europe et en Afrique élaborée par Migreurop**.

Suivi des engagements internationaux du Maroc

- ***Convention internationale de protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille***

En 2022, le GADEM a participé à plusieurs événements dans le cadre du suivi de l'élaboration du rapport du Maroc :

⁸ <https://www.farenet.org/?lang=fr>

- le 20 avril 2022, le GADEM a participé à **une rencontre régionale à Tanger organisée par la Délégation interministérielle des droits de l'Homme (DIDH) dans le cadre de la préparation du 2^{ème} rapport périodique du Maroc**. Le GADEM y avait ses données et son analyse sur la situation des personnes migrantes en général, notamment les difficultés relatives à l'accès au travail et au séjour ; les arrestations, déplacements forcés à l'intérieur du territoire et les mesures d'éloignement ; l'accès à la justice et les voies de recours ; les limites de la SNIA ; ainsi que la nécessité de mettre en œuvre les réformes législatives annoncées en 2013 dans le cadre de la nouvelle politique migratoire.
 - Afin de préparer la **rencontre régionale de la DIDH** à Tanger, le GADEM avait organisé dans ses locaux le 19 avril 2022 une réunion avec différentes organisations de migrant·e·s non invitées à cette rencontre (CCSM, CMSM, ODT-I, la Voix des femmes, Alecma, Arcom, Plateforme ASCOMS) ;
 - le 15 décembre 2022, [annonce](#) de la publication en arabe du 2^{ème} rapport périodique du Maroc sur l'application de la *Convention internationale pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* (443 personnes touchées).
- **L'Examen périodique universel (EPU)**

Le **31 mars 2022**, le GADEM et le **Global detention project (GDP)** ont soumis [leur rapport alternatif conjoint](#) en vue de la 41^{ème} session de l'UPR prévue en novembre 2022⁹. Ce rapport se concentrait sur les questions d'arrestations et de détention des personnes étrangères sur le territoire marocain.

- **Autres**
- Le 15 mars 2022, le GADEM a participé, en ligne, à une session d'information sur le rôle du *Comité de protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, organisé par le Global Detention Project dans le but de présenter le travail du comité et les modalités de saisine ;
- Le 23 mai 2022, une rencontre a été organisée par la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseur·e·s des droits de l'Homme à laquelle le GADEM a participé avec deux autres associations intervenant dans le contexte marocain.

Travail en réseau

Le Conseil civil de lutte contre toutes les formes de discriminations :

Aucune réunion annuelle n'a été organisée en 2022. En lieu et place de la réunion annuelle 2022, le GADEM a pu organiser **le 21 décembre 2022 une réunion de plus petite taille** – en grande

⁹ <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/upr/upr-main>

majorité, à distance – afin de faire le point sur un document de référentiel commun en lien avec les questions de discriminations élaboré par le GADEM et la Dynamique Trans* qui permettra, une fois finalisé, d’avoir un cadre de référence pour traiter certaines questions liées aux discriminations qui restent peu ou mal traitées.

Dans le cadre des activités du Conseil civil, le GADEM avait assuré la coordination de la rédaction la [note **Etat des lieux des discriminations depuis la mise en place de l'état d'urgence sanitaire au Maroc**](#) qui a été rendue public lors d’une **conférence de presse organisée le 23 mars 2022** dans les locaux du GADEM, en présence des membres du Conseil civil, d’acteur·rice·s de la société civile et de journalistes (25 participant·e·s). En amont de cette publication officielle, le Conseil civil avait décidé de faire un envoi ciblé à des acteur·rice·s institutionnel·le·s et à des ministères pertinent·e·s (11 cibles en tout)¹⁰. Le **17 mars 2022**, une réunion d’échange a eu lieu entre le responsable du cabinet du **ministère de la Justice** et 3 structures du Conseil civil (GADEM, IPDDH et Dynamique Trans*) sur la note.

Le GADEM a également participé **les 18 et 19 juin 2022 à une réunion de deux jours** (retraite stratégique) à Khemisset organisé par Prometheus, l’association en charge de la coordination du Conseil civil, en présence de 10 de ses membres et d’une experte sur les questions de discrimination et d’intersectionnalité. Cette réunion avait pour but d’actualiser le plan d’action décidé lors de la précédente réunion annuelle en lien avec les nouveaux éléments du contexte et de discuter du nouveau rapport du Conseil civil.

[Le Collectif Loujna-Toukanraké](#)

Le GADEM a poursuivi son implication dans le Collectif Loujna-Toukanraké, tant au sein du comité de pilotage, que dans les groupes de travail et le projet CRPM (Coopération régionale sur les politiques migratoires) qui a commencé en septembre 2021 et s’est poursuivi sur toute l’année 2022.

▪ **Groupes de travail**

- Groupe de travail « **Détention/criminalisation des migrations** » : ce groupe de travail a été mis en place en **février 2022** afin d’interroger les pratiques mises en œuvre sur le terrain pouvant être qualifiées de criminalisation des migrations. Le GADEM a participé aux différentes réunions (tous les mois environ) pour contribuer et profiter de l’analyse produite et partager son expérience de travail autour des questions d’inculpation pour aide à l’émigration irrégulière.

¹⁰ Envoi au ministère Public ; ministère de la Santé et de la Protection sociale ; ministère de la Justice ; ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication ; ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et de Développement Social ; Institution du Médiateur ; Conseil économique social et environnemental ; Délégation interministérielle des droits de l'Homme ; Secrétariat général du gouvernement ; Conseil national des droits de l'Homme ; Conseil de la communauté marocaine à l'étranger.



Groupe antiraciste
d'accompagnement
et de défense
des étrangers
et migrants

- Groupe de travail conjoint Migreurop/Collectif Loujna-Toungaranké « **Externalisation des politiques migratoires de l'Union européenne** » qui s'intéresse aux manifestations de l'externalisation des politiques migratoires sur le terrain. Le GADEM a participé aux différentes réunions qui ont eu lieu tous les 3 mois.

- **Groupes de travail**

Le **17 mars 2022**, une **réunion annuelle du Collectif Loujna-Toungaranké** a été organisée **en ligne**. Celle-ci avait pour but de renforcer les échanges sur les évolutions des contextes dans les différents pays et de faire le point sur les avancées des projets du Collectif. 17 personnes ont participé à la réunion représentant 12 organisations membres du Collectif¹¹.

- **Projet CRPM (Coopération régionale sur les politiques migratoires)**

Pour rappel, le Collectif Loujna-Toungaranké, représenté par le GADEM et le Remidev, est membre du consortium en charge de la mise en œuvre de la composante 2 du projet « Coopération régionale politiques migratoires (CRPM) » financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France en Côte d'Ivoire, en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, en Guinée, au Cameroun et au Mali¹². Dans ce projet, le GADEM est référent sur toutes les questions de formations et de renforcement de capacités, particulièrement pour les activités régionales.

Différentes activités du CRPM ont été organisées par le GADEM ou auxquelles le GADEM a participé :

- Le GADEM a participé aux réunions du comité de pilotage du projet réunissant des représentants des trois organisations/réseaux membres du consortium, soit le Collectif Loujna-Toungaranké, le GRDR et le Forim (environ une réunion par mois).
- **Un atelier d'échange d'expériences sur le suivi des politiques migratoires nationales et régionales** : le GADEM a organisé et animé à Dakar un atelier d'échange d'expériences sur le suivi des politiques migratoires nationales et régionales les 7 et 8 décembre 2022 avec la participation de 9 organisations de la société civile impliquées dans le projet. Le GADEM avait basé l'atelier sur le partage d'expériences des différentes organisations participantes.

¹¹ la Cimade, GADEM, Remidev, Association malienne des expulsés (AME), Point accueil pour les réfugiés et immigrés (PARI), Caritas Maroc, Association des refoulés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM), Maison du Migrant-Gao, AMDH Mauritanie, Alternative espace citoyen (AEC), Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) et Réseau des avocats pour la défense des droits de l'Homme (RADDH)

¹² A partir de novembre 2022, les relations diplomatiques entre la France et le Mali ayant été rompues, le Mali a été retiré du projet à la suite d'une décision française de ne stopper tout financement public de projets au Mali.

- **Autres rencontres régionales** réunissant les acteur·rice·s institutionnel·le·s (composante 1 du projet) et les acteur·rice·s de la société civile (composante 2) :
 - Participation à une **réunion régionale à Tunis les 17, 18 et 19 mai 2022**. Cette réunion rassemblait des représentant·e·s associatif·ve·s et institutionnel·le·s des 7 pays impliqués, et avait pour but de renforcer les liens entre les acteur·rice·s présent·e·s et de faire le point sur les premières avancées du projet.
 - Participation à une **rencontre régionale à Dakar les 5 et 6 décembre 2022**, en présence de 8 organisations¹³ issues des 6 pays impliqués dans le projet¹⁴ et la France. Cette rencontre a permis de revenir sur les activités mises en œuvre autant du côté institutionnel que de la société civile, et de planifier les dernières étapes du projet.

Productions du GADEM

En plus des publications présentées dans ce rapport moral, le GADEM a réalisé différentes productions :

▪ Podcasts du GADEM

En 2022, le GADEM a renforcé la réalisation de podcasts permettant de donner plus de poids à certaines activités, de diffuser plus largement leur contenu, et de développer de nouveaux outils de communication et de sensibilisation. [Une page](#) a d'ailleurs été développée sur le site internet de l'association dédiée à ce type d'outils :

- [Podcast](#) réalisé à la suite du *GADEM tient salon* avec Rakkid (286 personnes touchées) ;
- Podcasts réalisés à la suite du *L'Mchaoura du GADEM* du 1^{er} décembre 2022 sur « Discours de haine et réseaux sociaux, tout un débat ! » :
 - [Podcast](#) avec Hassan Bentaleb, journaliste (1185 personnes touchées) ;
 - [Podcast](#) avec Soufiane Hennani, militant et podcaster (1263 personnes touchées) ;
 - [Podcast](#) avec Salima Bouyarden, professeure d'anglais au lycée Malraux et coordinatrice du club Amalgame et du programme No hate speech (1274 personnes touchées).

¹³ Membre participant·e·s du Collectif Loujna Tounkaranké : GADEM, REMIDEV, CSCI. Autres participant·e·s : Forim, GRDR, FPCR (Tunisie), Un monde avenir (Cameroun), AJGF (Guinée/France)

¹⁴ Les partenaires institutionnel·le·s et de la société civile du Mali ont été retiré·e·s du projet en novembre 2022 à la suite des conflits entre la France et le Mali

- [Podcast](#) autour de la capsule « Wach 3adi ? » diffusé le 28 décembre 2022 : « Pourquoi la vidéo « Wach 3adi ? » - entretien avec Aminata Pagni, membre du GADEM et spécialiste des politiques migratoires et des droits des étranger·e·s (428 personnes touchées).

- **Campagne « Les migrations ne mâchent pas leurs mots »**

Le GADEM a lancé le 24 mars 2022 la campagne « [Les migrations ne mâchent pas leurs mots](#) » sous le hashtag #bataille_lexicale_migrations. Cette campagne tend à analyser les termes utilisés dans le domaine des migrations par les journalistes, les pouvoirs publics, les chercheur·euse·s, etc., à expliquer leur sens en général et dans un contexte spécifique, et à décrypter le pouvoir d'influence qu'ils possèdent :

- Le lancement de la campagne a été accompagné [d'une courte vidéo](#) présentant son identité visuelle et d'un [texte de présentation de ses objectifs](#) ;
- Le 24 mars 2022, une première publication a également été présentée avec un visuel graphique : « [Migrant·e·s versus réfugié·e·s](#) » ;
- Le 21 juin 2022, à l'occasion de la *Journée mondiale des réfugiés*, célébrée chaque année le 20 juin, une nouvelle publication de la campagne a été diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site du GADEM s'intéressant aux principaux termes utilisés, au Maroc et ailleurs, dans le domaine de l'[asile et de la protection internationale](#) ;

- **#COVID19 Actualité - Updates**

En 2022, le GADEM a poursuivi son **travail de vulgarisation et de traduction en français et en anglais** des nouvelles mesures prises par le gouvernement pour enrayer la pandémie de la Covid-19 sous le nom de **#COVID19 Actualité - Updates**. **4 publications** ont été produites.

- **Publications en lien avec le drame survenu à Nador le 24 juin 2022**

- Elaboration et diffusion le 30 juin 2022 d'un CP du Collectif Loujna-Touankaranké : [Drame sans précédent à la frontière de Melilla](#) ;
- Signature et diffusion le 26 juin 2022 d'un CP collectif : [9 morts aux frontières européennes : L'accord Espagne-Maroc sur l'immigration tue !](#)